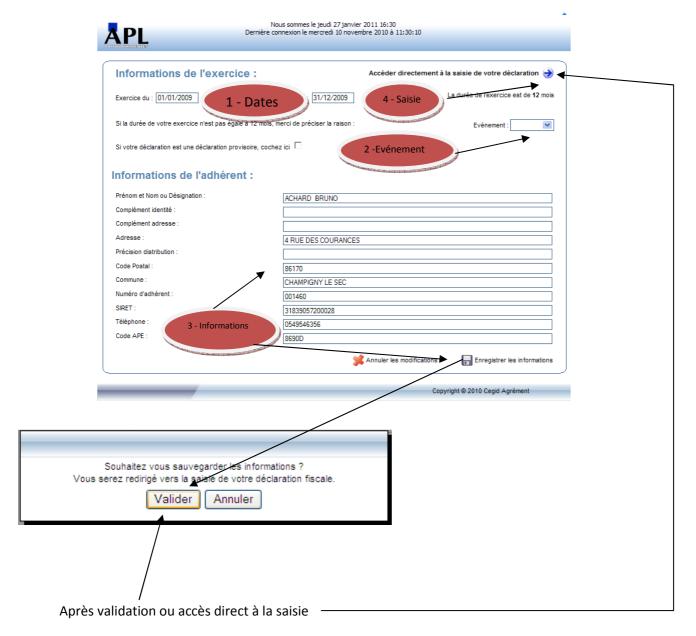
### SAISIE: MODE D'EMPLOI

Sur la page d'accueil du site de saisie vous pouvez :

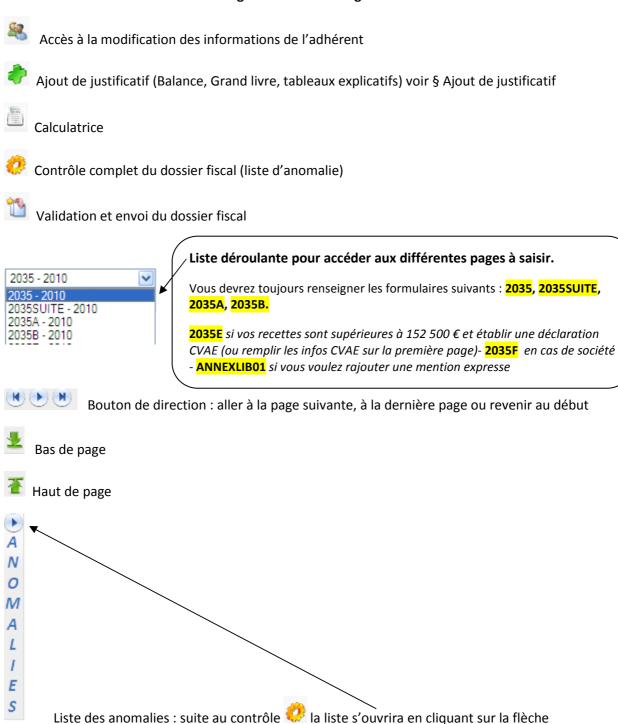
- 1- Indiquer s'il existe un événement particulier : Cessation ou Décès
- 2- Vérifier, Modifier et Enregistrer si nécessaire vos informations personnelles
- 3- Accéder à la saisie de votre déclaration 2035



Vous arriverez sur une page comportant la première feuille de la 2035 mais également différents éléments détaillés ci-après :



#### Pictogrammes du menu général :



#### Remarques générales :

Toutes les dates sont à saisir au format JJ/MM/AAAA

Les zones foncées sont automatiquement alimentées et vous ne pouvez y accéder.

Le petit + (vert) que vous pouvez trouver en fin de certaines zones signifie que vous avez la possibilité de rajouter une ligne en cliquant dessus.

#### Ne pas saisir de centimes

Quand vous avez saisi une mauvaise information, la zone apparait en couleur.

Le tableau des immobilisations de l'année n-1 (s'il existe) est automatiquement présent. Il vous restera à le compléter avec les acquisitions de l'année, les amortissements antérieurs et la dotation de l'année (pas de signe % au niveau des taux d'amortissement)

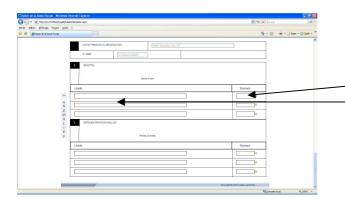
Montant brut des salaires (extrait de la déclaration DADS I de 2010):

Nature des immobilisations ou de males en service de la declaration DADS I de 2010):

Nature des immobilisations ou de males en service des amortissements de la mortissement de la declaration DADS I de 2010):

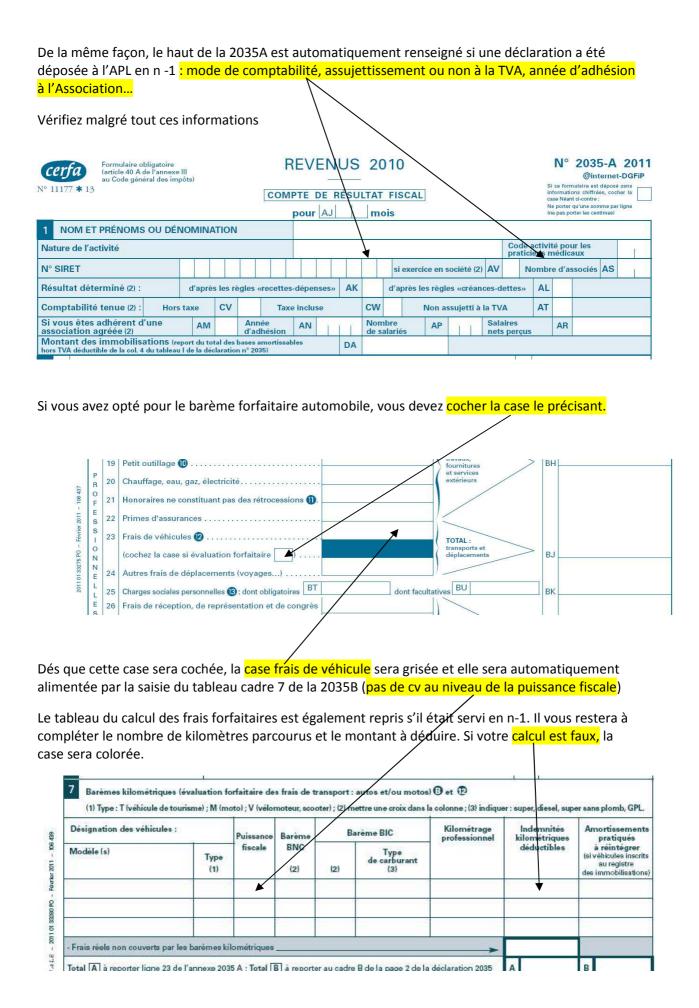
Nature des immobilisations ou de males en service de la T.V.A. de la T.V

#### Cas des gains divers, pertes diverses, divers à réintégrer et divers à déduire



Ces zones sont grisées, donc inaccessibles. Il vous suffit de cliquer par exemple dans la zone grisée AF (pour les gains divers) le tableau cicontre apparaîtra; complétez alors le libellé et le montant.

Quand vous avez terminé, remontez en haut de l'écran, et vous verrez que la case AF a été complétée. Continuez ensuite votre saisie.



# Rappel liste des tableaux OG à remplir <u>obligatoirement</u> pour l'AGA :

- OG 24: Frais mixtes traitement de la CSG
- OG 28 : Informations complémentaires <u>uniquement si vous faîtes appel à un Conseil</u>
   <u>Comptable</u>
- OG 29 : si vous exercez en société
- OG 31 : tableau de passage
- OG 32 : Prévention des difficultés (si nécessaire)
- OG 92 : Contrôle de TVA

Pour rappel, vous devez faire parvenir l'ensemble de vos déclarations de TVA de l'exercice 2010 à l'AGA

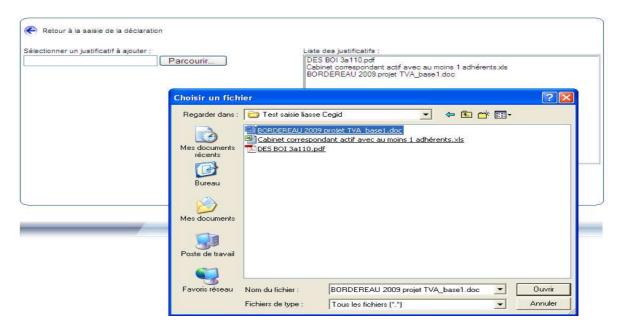
soit en pièce jointe voir la procédure page suivante 🔷

soit par courrier, mail ou fax.

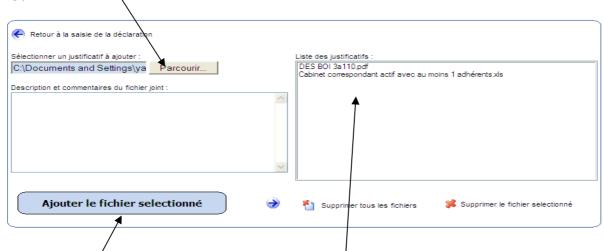
#### Ajout de fichier justificatif : Procédure



Vous pouvez envoyer plusieurs fichiers à la fois cliquer sur le bouton , attention la limite de taille totale de l'envoi est de 2 Mégaoctets



Cliquer sur « Parcourir » pour sélectionner le premier fichier à joindre. Sélectionnez le en cliquant sur « Ouvrir ».



Cliquer sur Ajouter le fichier sélectionné pour qu'il apparaisse dans la liste des justificatifs à droite.

Vous pouvez joindre plusieurs fichiers, il suffit de refaire « Parcourir », sélectionner votre fichier...

Au final pour revenir au menu général dans la saisie de la déclaration, appuyer sur :

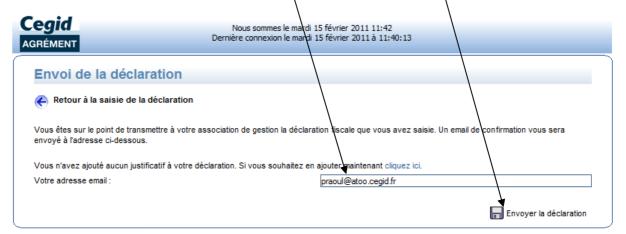
Retour à la saisie de la déclaration En haut à gauche de cette fenêtre.

## Envoi de la déclaration fiscale 2035, des tableaux OG + les pièces justificatives à l'AGA.

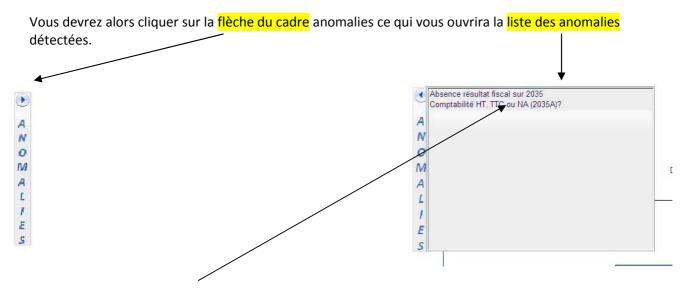
Pour rappel, vous pouvez sortir et revenir sur le site tant que vous voulez avant de faire l'envoi final, les informations saisies seront conservées.

Lorsque vous êtes prêt, après avoir complété la déclaration et les tableaux d'OG et joints d'éventuels justificatifs (déclaration SCM, déclarations de TVA...), cliquez sur le bouton pour exécuter l'envoi.

Après avoir vérifié (ou modifié) l'adresse mail de retour, envoyer votre déclaration.



A cet instant un contrôle sera automatiquement réalisé. **Si des anomalies subsistent la déclaration ne sera pas transmise** et un message vous le signalera.



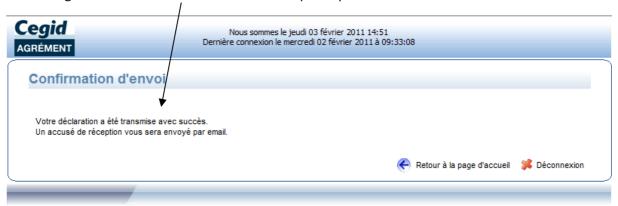
En cliquant sur le libellé de l'anomalie, vous irez directement vous positionnez sur le formulaire et la ligne où se situe l'anomalie.

#### Quand toutes les corrections seront effectuées vous pourrez nous envoyer la déclaration en





Un message s'inscrit en haut de l'écran vous indiquant que l'envoi a été effectué.



Vous recevrez sur votre messagerie un mail vous confirmant cet envoi avec en pièce jointe au format PDF la déclaration 2035 que vous avez saisie.

Le courrier vous rappelle aussi le montant du résultat calculé et votre numéro SIRET. Bien vérifier ces 2 éléments. Le N° SIRET car c'est l'adresse qui vous identifie auprès de l'administration fiscale pour le renvoi vers votre SIE (Service des Impôts des Entreprise) et le résultat fiscal qui sera transmis à votre SIE comme base d'imposition.

M	
Veuillez-trouver ci-joint votre déclaration saisie sur notre portail web en date du 28 Janvier 2011 concernant votre exercice se clôturant le 31/12/2010. Pour mémoire, votre Siret est le 000 000 000 000 000 00. C'est ce dernier qui sera utilisé pour la télétransmission des éléments (attestation et/ou déclaration de résultat) en EDI-TDFC à votre centre des impôts.	
Le montant du résultat déclaré est actuellement de 000000 € (Ce montant doit également être reporté survotre déclaration d'ensemble des revenus n 2042).	
Nous vous remercions de bien vouloir vérifier les informations transmises et, en cas d'erreur, procéder à une rectification.	
Cordialement,	
Votre Association Agréée xxxxxxxxx	
PS: Ne pas répondre, ceci est un email automatique envoyé par le service de Saisie Web.	

Merci de votre collaboration et bonne saisie de votre déclaration 2035

En cas de problème ou pour toute information, vous pourrez joindre Nom de la personne au (n° de téléphone) ou par mail (adresse mail)